

Projet de golf de la Sommerau

DUP de la Sommerau

Monsieur Daniel SUR,
Commissaire-Enquêteur
du Projet de Golf de la Sommerau,
Mairie de Birkenwald
67440 BIRKENWALD

.....(lieu)(date)

Monsieur le Commissaire - Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant la déclaration d'utilité publique du projet de golf de la Sommerau, je tiens à vous signifier mon opposition à la réalisation de ce projet pour les raisons indiquées au verso.

Je suis également opposé(e) à l'idée **qu'un tel équipement puisse être déclaré d'utilité publique**. Sa réalisation n'est pas une priorité pour les habitants du secteur.

L'impact écologique, économique et sanitaire d'un tel projet ne me paraît plus compatible en 2009 avec les crises que traversent nos sociétés et je demande l'abandon de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées,

Nom – Prénom

Adresse

Signature

Crise écologique, crise financière, crise économique :
Qui croira que ce golf est aujourd'hui d'utilité publique ?

Un scandale écologique

77 hectares de prairies gâchées pour créer un immense terrain de jeu **consommant autant d'eau qu'une ville de 2 000 habitants !**
Comment ose-t-on bouleverser une telle surface alors que nos **ressources naturelles diminuent ?**

Une aberration économique

5 Millions d'euros d'argent public engloutis dans un espace de loisir. L'entretien coûtera ensuite des centaines de milliers d'euros par an pendant longtemps. Qui paiera les déficits inévitables ?
Par ailleurs, **plusieurs exploitations agricoles seront fragilisées** par la confiscation d'une partie de leurs ressources.

Un scandale éthique

Marmoutier est le seul canton d'Alsace dépourvu de maison de retraite. Aucun projet d'établissement public pour personnes âgées n'y est prévu, mais on veut faire croire que la priorité est de construire un golf ! **Où est l'utilité publique ?** Une centaine de propriétaires expropriés ? Un cadre de vie durablement modifié...

Un danger sanitaire

Une ligne THT de 400 000 volts surplombe le site prévu. Toutes les études démontrent qu'il y a un risque sanitaire à séjourner à moins de 300 m d'une telle ligne ! **Le principe de précaution doit s'appliquer ici.** Il est irresponsable de faire travailler des personnes et de laisser jouer des adultes et des scolaires à proximité de cette ligne. **Ce seul point devrait suffire à faire abandonner ce projet !**